

Arrêté CAB-2020-364 relatif à l'information des acquéreurs et locataires de la commune de Mézy-Moulins

Le Préfet de l'Aisne, Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'environnement et notamment son article L.125-5 et R.125-23 à R.125-27 ;

Vu le décret n°2005-134 du 15 février 2005 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs ;

Vυ le décret n° 2010-1254 du 22 octobre 2010 relatif à la prévention du risque sismique ;

Vu le décret n° 2010-1255 du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité du territoire français ;

Vu l'arrêté portant approbation du plan de prévention des risques inondation par débordement de la rivière Marne approuvé le 16 novembre 2007 ;

Vu l'arrêté du 11 décembre 2007 relatif à l'information des acquéreurs et locataires ;

Vu l'arrêté du 10 juin 2020 portant approbation du plan de prévention des risques inondations et coulées de boue sur les communes du bassin du Surmelin ;

Sur proposition du Sous-préfet, directeur de cabinet ;

ARRÊTE

<u>Article 1^{er}</u>: La commune de <u>MEZY-MOULINS</u> fait l'objet du plan de prévention des risques inondations (PPRI) par débordement de la rivière Marne approuvé le 16 novembre 2007 et du plan de prévention inondation et coulées de boue (PPRICB) sur les communes du bassin du Surmelin approuvé le 10 juin 2020.

La liste des documents utiles à l'établissement de l'état des risques tel que prévu par les textes est la suivante :

- le dossier départemental des risques majeurs approuvé,
- le plan de prévention des risques inondation par débordement de la rivière Marne approuvé,
- le plan de prévention des risques inondations et coulées de boue sur les communes du bassin du Surmelin approuvé ;

Ces documents sont consultables:

- à la préfecture,
- à la mairie,
- à la direction départementale des territoires,
- sur le site internet des services de l'Etat dans l'Aisne : http://www.aisne.gouv.fr







Article 2: L'arrêté du 11 décembre 2007 est abrogé.

<u>Article 3</u>: Le Sous-préfet directeur de cabinet, le chef du SIDPC, le maire de la commune de Mézy-Moulins et le directeur départemental des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

À Laon, 11 1 SEP. 2020

Pour le préfet et par délégation, Le sous-préfet, d'regteur de cabinet

Abdelmaid TKOUB



			Freie	cture de départer	nent				
code postal 026	50	Commune de MEZY-MOULINS					code Insee 02484		
		Fiche con	nmunale	d'information	n risques	et sols			
. Annexe à l'arrêté pré		aleas riatureis,	miniers ou te	echnologiques, sis	micité et polluti	on des sols			
	B-2020-364	du	11 1 SI	EP. 2020	mie ?	à jour le			
Situation de la comm	une au regard								
2.1 La commune e	st située dans le	périmètre d'un	PPR n	provention de l	oques naturer	S[PPKII]			
	escrit et non en	core approuve					oui	non)
Ce PPR est ap	prouve						oui	X non	
approuvé			16/11/07				ondations par dé rivière Marne	bordemen	ıt de
approuvé		date	10/06/20				ondations et cou	lóas da ba	110
		date				aléa		ices de bo	ue
Les documents de		nnés à l'article	R125-24 du	Code de l'environ	nement sont				
La note de présen							consultable su	r Internet *	Х
La carte de zonag	e						consultable su		
Le règlement	DDD (+4)						consultable su	r Internet *	Х
Le règlement de ce							oui	X non	
Situation de la comm 3.1 La commune es	une au regard de et située dans le	d'un ou plusieu périmètre d'un l	rs plans de PPR m	prévention de ri	sques miniers	[PPRm]	oui	non	V
		date				مالاه	oui	11011	^
		date				aléa aléa			
		date				aléa			
Les documents de l	éférence mentio		2125-24 du 6	anda da l'amiliani	Company and	alea			
	Oloromoo monto	THE A PARTICLE	1120"24 UU 1	Jode de Lenviloni	iement sont:		annoultable .		
							consultable su		
							consultable su consultable su		
Le règlement de ce	PPR intègra des	nrocceintions d	o travers					ı illîğilişî	
							oui	non	
Situation de la comm	une au regaro o	run ou plusieu	rs plans de	prévention de ris	sques naturels	[PPRt]			
4.1 La commune es					approuvé		oui	non	Х
4.2 La commune es	t située dans le _l	périmètre d'un F	PR t approu	ıvé			oui	non	Х
		date				aléa			
		date				aléa			
		date				aléa			
Les documents de r	éférence mentio	nnés à l'article F	R125-24 du C	ode de l'environn	ement sont				
							consultable su	Internet *	
							consultable sur Internet *		
							consultable sur Internet *		
Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux							oui	non	
Situation de la commu	ine au regard d	u zonage régle	mentaire po	ur la prise en co	mote de la sis	micité	041	Holl	
application des articles	R 563-4 et R 12	5-23 du code de	l'environne	ment modifiés par	les décrets n°	2010-1254 a	et 2010-1255		
La commune est situ	iée dans une zo	ne de sismicité		zone 1 X	zone 2	zone 3	zone 4	zone 5	
				très faible	faible	modéré			orte
Le document de réfé	rence mentionn	é à l'article R12	5-24 du Code	de l'environneme	ent est :				
Article D 563-8-1 su				inq zones de sis	micité		consultable sur	Internet *	
Situation de la commu	ine au regard de	e la pollution d	e sois						
La commune est situ	iée en secteur d'	information sur	les sols (SIS)			oui	non	x
Les documents de re	eférence mentior	nnés à l'article R	125-24 du C	ode de l'environn	ement sont:				^
							consultable sur	Internet *	
			D D	ièces jointes	A THE REAL PROPERTY.	Contract	112 12 12 12	STO LINE	
Cartographie				iooco jointes					
extraits de documents	ou de dossiers	permettant la loc	alisation des	immeubles au re	gard des risque	es encourus			
en application de l'artic	le R125-26 du C	code de l'enviror	nement		3				
PPR consultable en	mairie, à la préfe	cture, à la DDT	ou sur le site	e internet http://wv	vw.aisne.gouv.	fr			
						**			
A									
Arrêtés portant ou aya	nt porté reconn	aissance de l'é	tat de catas	trophe naturelle	ou technologi	que			
à la date de l'édition de	a présente fich	e communale le	es risques pro	ès de chez soi					
La liste actualisée de	s arretes est con	sultable sur le s	ite http://www	w.georisques.gou				orès de che	z soi
catastrophes naturell	es	nombre	4		and and an all and	to about alast	allee non		
te M 1 SFP 20	de 25		7		catastrophes	technologi	ques	ibre 0	